

SÉANCE RÉGULIÈRE DU 13 MAI 2014 À 19 h 00

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAINT-PAUL-D'ABBOTSFORD

2692^e SESSION

PROCÈS-VERBAL de la séance régulière du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Paul-d'Abbotsford, tenue à l'hôtel de ville, 926, rue Principale Est à Saint-Paul-d'Abbotsford, le **mardi 13 mai 2014**, à 19 h à laquelle sont présents messieurs les conseillers Robert Porlier, Réjean Guillet, Robert Marshall, Pierre Pelletier, Mario Larochelle, et madame la conseillère Sylvie Ménard, siégeant sous la présidence de monsieur le maire Jacques Viens qui procède à l'ouverture de la séance.

Monsieur le maire constate que le quorum est atteint.

Monsieur Jacques Viens souhaite la bienvenue à tous, exprime une petite introduction et procède ensuite à l'ouverture de l'assemblée.

Monsieur Daniel-Éric St-Onge, directeur général, est également présent.

2014-05-01

Ouverture de l'assemblée

Il est proposé par monsieur Mario Larochelle et **RÉSOLU** de procéder à l'ouverture de l'assemblée à 19 h.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS PRÉSENTS

2014-05-02

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur Pierre Pelletier et **RÉSOLU** que le conseil municipal de Saint-Paul-d'Abbotsford adopte l'ordre du jour tel que présenté et en laissant l'item varia ouvert.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS PRÉSENTS

SÉANCE RÉGULIÈRE DU 13 MAI 2014 À 19 h 00

2014-05-03

Adoption des procès-verbaux des séances du 1^{er}, 8 et 17 avril 2014

Après avoir pris connaissance des procès-verbaux : de la séance régulière du mardi 1^{er} avril 2014 à 19 h et des séances extraordinaires des 8 et 17 avril 2014, il est proposé par monsieur Robert Marshall et **RÉSOLU** que le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Paul-d'Abbotsford adopte les procès-verbaux tel que rédigés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS PRÉSENTS

Première période de questions

La période de questions débute à 19 h 04 et se termine à 19 h 12.

Correspondances

- a. Projet de Schéma d'aménagement et de développement révisé édicté par le règlement numéro 282-14 / MRC de Rouville

2014-05-04

Adoption des comptes fournisseurs et à payer en date du 12 mai 2014

ATTENDU QUE la liste des comptes à payer comprend des comptes payables à même le budget 2014;

ATTENDU QUE conformément au règlement 522-2010 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire et sur la délégation de certains pouvoirs d'autoriser des dépenses et de passer des contrats, le directeur général dépose au conseil le rapport des dépenses;

ATTENDU QUE le directeur général atteste qu'il y a des crédits disponibles pour voir aux paiements des dépenses déposées, et ce, conformément au Règlement sur les règles de contrôle et de suivi budgétaires.

SÉANCE RÉGULIÈRE DU 13 MAI 2014 À 19 h 00

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Mario Larochelle et **RÉSOLU** d'approuver les listes des comptes fournisseurs déposées en date du 12 mai 2014 pour la somme totale de 210 713,63 \$ à même le budget 2014 et d'autoriser leur paiement.

QUE le conseil municipal entérine tous les comptes payables déjà déboursés relativement au règlement 522-2010, le détail ainsi que l'ensemble des autres comptes tel que soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS PRÉSENTS

DP2014-05-05

Dépôt des états comparatifs

Le directeur général dépose les états comparatifs de la municipalité du premier trimestre.

2014-05-06

Nomination de la personne autorisée à déposer le projet/ Programme du développement régional et forestier (PDRF)

ATTENDU QUE la CRÉ Montérégie Est invite les organismes à obtenir une aide financière pour réaliser un projet structurant de mise en valeur des ressources du milieu forestier dans le cadre du *Programme de développement régional et forestier (PDRF) 2014-2015*;

ATTENDU QUE la Municipalité désire déposer un projet à la CRÉ Montérégie Est concernant l'aménagement et la signalisation d'un sentier pédestre sur un lot lui appartenant situé sur le mont Yamaska;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Robert Marshall et **RÉSOLU** d'autoriser le coordonnateur des loisirs, monsieur Jean-Raphaël Cloutier ou monsieur Daniel-Éric St-Onge, directeur général, à déposer le projet, préciser la somme demandée ainsi qu'à signer, pour et au nom de la Municipalité, les documents officiels s'y rattachant pour l'appel de projets dans le cadre du Programme de développement régional et forestier de la CRÉ Montérégie Est.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS PRÉSENTS

SÉANCE RÉGULIÈRE DU 13 MAI 2014 À 19 h 00

2014-05-07

OMH - États financiers de l'année 2013

ATTENDU QUE l'Office municipal d'habitation de Saint-Paul-d'Abbotsford a soumis les états financiers de l'année 2013 pour approbation;

ATTENDU QUE l'OMH selon la résolution 02-03-14 requiert un montant de 109 \$ relativement à des dépenses additionnelles aux prévisions budgétaires 2013;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Sylvie Ménard et **RÉSOLU** d'adopter les états financiers de l'année 2013 préparés par Brodeur & Létourneau, C.P.A. tel que soumis et d'autoriser le paiement d'une somme additionnelle de 109 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS PRÉSENTS

2014-05-08

Congrès FQM / Inscription et représentation

ATTENDU QUE la Fédération québécoise des municipalités (FQM) tient son congrès annuel du 25 au 27 septembre 2014;

ATTENDU QUE les informations, les ateliers et les formations donnés durant ce congrès sont importants pour la municipalité, tant sur le plan administratif que législatif;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Pierre Pelletier et **RÉSOLU** d'autoriser deux élus municipaux ainsi que le directeur général à participer au Congrès annuel de la Fédération québécoise des municipalités à Québec qui se tiendra la dernière fin de semaine du mois de septembre 2014.

QUE les frais généraux, de repas, d'hébergement et frais inhérents sont assumés par la municipalité selon les politiques, contrats et règlements en vigueur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS PRÉSENTS

SÉANCE RÉGULIÈRE DU 13 MAI 2014 À 19 h 00

2014-05-09

Festin Homard / Fondation du Centre hospitalier de Granby

ATTENDU QUE le conseil municipal désire contribuer à la levée de fonds au bénéfice de la Fondation du Centre hospitalier de Granby;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Sylvie Ménard et **RÉSOLU** d'effectuer l'achat de 2 billets au coût de 125 \$ du billet et délèguera deux personnes afin d'assister à l'événement « Festin-Homard », le vendredi 6 juin 2014 à 18 h à La Grillade de Granby.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS PRÉSENTS

2014-05-10

Tournoi de golf annuel des Chevaliers de Colomb de Saint-Paul-d'Abbotsford et Tournoi de golf de la Ville de Farham

ATTENDU QUE le conseil municipal désire contribuer à la levée de fonds organisé par les concernés en titre;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Robert Porlier et **RÉSOLU** d'autoriser 3 élus à participer à l'événement tenu en 2014 par les Chevaliers de Colomb de Saint-Paul-d'Abbotsford et d'autoriser le Maire à participer à l'événement organisé par la Ville de Farnham.

QUE les frais généraux pour la participation sont assumés par la municipalité selon les politiques, contrats et règlements en vigueur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS PRÉSENTS

2014-05-11

Demande de subvention / athlètes olympiques

ATTENDU la demande d'aide financière en date du 31 mars 2014 transmise par monsieur Sylvain Choquette et madame Carole Boyer résidents de la municipalité;

ATTENDU que deux de leurs enfants participeront aux championnats canadiens de lutte olympique qui se tiendra à Guelph (Ontario);

SÉANCE RÉGULIÈRE DU 13 MAI 2014 À 19 h 00

ATTENDU le niveau d'excellence atteint par ces deux athlètes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Mario Larochelle et **RÉSOLU** de verser la somme de 300 \$ à chacun des deux athlètes pour leur participation aux championnats canadiens de lutte olympique.

QUE le conseil municipal tient à souhaiter à Frédérick (18 ans) et Julien (14 ans) de remporter la médaille tant convoitée à cette compétition et les autres à venir.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS PRÉSENTS

2014-05-12

Gala Méritas de l'école secondaire Paul-Germain-Ostiguy

ATTENDU QUE la municipalité tient à soutenir l'effort de ces jeunes étudiants du secondaire provenant de son territoire;

ATTENDU QUE l'école secondaire Paul-Germain-Ostiguy tient un Gala méritas chaque année pour souligner l'effort ou l'amélioration marquée des jeunes dans différents champs de compétences;

ATTENDU QUE le conseil municipal souhaite accorder la somme de 100 \$ au récipiendaire de Saint-Paul-d'Abbotsford dans le cadre du Gala méritas de l'école secondaire Paul-Germain-Ostiguy prévu le 21 mai 2014 soit :

- Jean-Robert Valois;

ATTENDU QUE le conseil désire également souligner la persévérance et l'assiduité des nominés de Saint-Paul-d'Abbotsford en leur accordant la somme de 25 \$ à chacun, à savoir :

- Vicky Chicoine
- Gabriel Cloutier
- Alexandre Dumais
- Christopher Gaucher-Lessard
- Victor Gervais
- Cassandra Harnois
- Laurent Hébert
- Xavier Hébert
- Marie-Audrey Iler

SÉANCE RÉGULIÈRE DU 13 MAI 2014 À 19 h 00

- Victoria Lallier
- Arianne Larivière
- Éloïse Lauzon
- Fany Lavoie
- Jean-Sébastien Lavoie
- Jacob Lizotte
- Mégane Lorquet
- Nicolas Malo
- Samuel Martel-Théberge
- Sherryl McCormick-Godmer
- Raphael Paquette
- Christelle Tremblay;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Sylvie Ménard et **RÉSOLU** d'encourager les étudiants de Saint-Paul-d'Abbotsford en leur offrant un prix, en guise de soutien de leurs objectifs et de leurs rêves pour leurs études secondaires et futures;

QUE le conseil autorise à verser 100 \$ au récipiendaire, soit Jean-Robert Valois et 25 \$ à chaque nominé cité précédemment;

QUE le Maire M. Jacques Viens et les conseillers messieurs Robert Porlier et Pierre Pelletier soient délégués à assister au Gala méritas afin de remettre les récompenses aux élèves pour l'aboutissement de leur cheminement académique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS PRÉSENTS

2014-05-13

Embauche à la bibliothèque municipale pour la période estivale

ATTENDU QUE madame Sylvie Ménard ainsi que les bénévoles accomplissent tout au long de l'année un travail remarquable et que durant la période estivale survient un manque de disponibilité en raison des vacances de chacun;

SÉANCE RÉGULIÈRE DU 13 MAI 2014 À 19 h 00

ATTENDU QUE, depuis plusieurs années, l'embauche d'une personne à temps partiel permet à madame Sylvie Ménard, responsable de la bibliothèque, de bénéficier d'un moment de répit durant deux mois en lui accordant une aide supplémentaire très appréciée;

ATTENDU QUE monsieur Frédérik Langlois agit déjà comme bénévole au sein de la bibliothèque et qu'il accepte de travailler durant l'été, ce qui représente 9 semaines;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Pierre Pelletier, et **RÉSOLU** d'engager monsieur Frédérik Langlois à partir du jeudi 3 juillet jusqu'au vendredi soir 29 août 2014 sur une base de 8 heures / semaine durant la période estivale pour s'acquitter des tâches nécessaires au fonctionnement de la bibliothèque durant cette période.

QUE ce poste soit rémunéré en respectant les balises salariales de l'échelle de niveau 1 de la structure salariale 2009-2015 de la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS PRÉSENTS

2014-05-14

Mise à niveau et automatisation eau potable

ATTENDU QUE le Conseil municipal désire procéder à une mise à niveau du système d'automatisation de la gestion du réservoir d'eau potable afin de minimiser les coûts de contrôle et de collecte des données du réservoir municipal et d'en assurer l'intégrité;

ATTENDU QU'une proposition a été reçue de l'entreprise Turcotte 1989 inc. afin de fournir les services d'installation et de programmation des équipements requis et correspondant aux besoins de la Municipalité;

ATTENDU QUE la municipalité supervisera et coordonnera les travaux d'installation de ces équipements;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Robert Marshall et **RÉSOLU** d'accepter la soumission transmise par l'entreprise "Turcotte 1989 inc." au montant de 20 900 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS PRÉSENTS

SÉANCE RÉGULIÈRE DU 13 MAI 2014 À 19 h 00

2014-05-15

Mise à niveau et automatisation des enregistrements des appels municipaux

ATTENDU QUE le Conseil municipal désire procéder à une mise à niveau du système téléphonique et assurer la fonction d'enregistrements des appels municipaux;

ATTENDU QUE la municipalité a reçu une proposition de l'entreprise STE / Systèmes téléphonique afin de fournir les produits et services d'installation des programmes et des équipements correspondants aux besoins de cette dernière;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Robert Porlier et **RÉSOLU** d'accepter la soumission transmise par l'entreprise "STE / Système téléphonique" de Granby au montant de 8 000 \$ plus les taxes applicables;

QUE l'installation, la programmation et la formation sont incluses dans la proposition retenue.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS PRÉSENTS

2014-05-16

Nomination membre comité en sécurité incendie

ATTENDU QUE la résolution 2014-01-21 (2014-01-16) transmise à la MRC de Rouville sur la nomination des membres du comité en sécurité incendie;

ATTENDU le départ de monsieur Dominique Rolland du Service de Sécurité Incendie de Saint-Paul-d'Abbotsford;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Réjean Guillet et **RÉSOLU** de soumettre à la MRC de Rouville la candidature du Capitaine Serge-André Choquette à titre de remplaçant-substitut de monsieur Guillaume Larose.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS PRÉSENTS

SÉANCE RÉGULIÈRE DU 13 MAI 2014 À 19 h 00

Varia

a)

Rapport des délégués

Les élus expriment un résumé des différents dossiers pour lesquels ils ont été délégués.

Deuxième période de questions

La période de questions débute à 19 h 35 et se termine à 19 h 51.

2014-05-17

Levée de l'assemblée

Il est proposé par madame Sylvie Ménard et **RÉSOLU** que la séance régulière du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Paul-d'Abbotsford soit et est levée à 19 h 51.

Monsieur Jacques Viens
Maire

Monsieur Daniel-Éric St-Onge
Directeur général